

**Elections au sein des conseils de composante - Scrutin du 4 et 5
décembre 2025**

Déclaration individuelle de candidature (usagers)*

A JOINDRE IMPERATIVEMENT A LA CANDIDATURE DE LISTE

La liste, l'ensemble des candidatures individuelles et copies des cartes d'étudiant doivent parvenir à la Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles – MUDD – **avant le jeudi 27 novembre 2025 à 12h00**, délai de rigueur.

Madame Monsieur

NOM : _____ Prénom : _____

Composante d'inscription : _____

Formation suivie au titre de l'année 2025-2026 : _____

Adresse électronique : _____ [@etu.univ-lyon1.fr](mailto:_____@etu.univ-lyon1.fr)

DECLARATION MANUSCRITE ET ORIGINALE DE CANDIDATURE AVEC INDICATION DE VOTRE RANG SUR LA LISTE (à recopier et compléter de la main du candidat : « *Je soussigné(e), M./Mme... déclare être candidat(e) sur la liste... en position n°... pour les élections des représentants des usagers [préciser : le conseil de composante concerné) et signer cet acte de candidature en pleine connaissance des effets de droit. »*

Joindre impérativement :

Une photocopie de la carte d'étudiant 2025-2026 ou à défaut un certificat de scolarité 2025-2026

Fait à _____ le _____

Signature du candidat :

Rappel :

- Aucune candidature ne peut être déposée, modifiée ou retirée après la date limite prévue pour le dépôt des listes de candidats (article D. 719-24 du code de l'éducation).
- les fraudes ou tentatives de fraudes exposent leur auteur ou le représentant de la liste à des poursuites disciplinaires et pénales sur le fondement de l'article 40 du code de procédure pénale.

*Les étudiants qui souhaitent candidater et qui ne figurent pas sur les listes électorales doivent impérativement joindre à leur candidature, le formulaire de demande d'inscription sur les listes électorales.